VENTES POUR TAXES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Pour Taxes de Ville

AVIS SPECIAL AUX PROPRIETAIRES DE PROPRIETES FONCIERES.

Bureau du Trésorier, de la Ville de la Nouvelle Orléans,

Nouvelle-Orléans, 4 juin 1913.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour ou siége la Cour Civile de District de la dite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., LUNDI, le 7 juillet 1913 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orléans pour forcer la perception des taxes assesées pour l'année 1911 et les années précédentes, et ensemble avec l'intérêt qui les grève à partir de la date à laquelle elles sont devenues déliquantes à raison de 10 pour cent par an jusqu'au paiement final avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables déliquants le montant des taxes dues par chacun d'eux d'aprés l'assessement des dites années, et les propriétés foncières assessées à chacune d'elles devant être offertes en vente comme suit à savoir:

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 176—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. 1374, borné par les rues St. Antoine, Bourbon, Law et Dorgenois, mesurant 64 pieds de face à la rue — sur 128 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 177—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. 1374, borné par les rues St. Antoine, Bourbon, Law et Dorgenois, mesurant 64 pieds de face à la rue — sur 128 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 178—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$44.00
Vingt certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3eme District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme vingt terrains dans l'Ilet No. 1374, borné par les rues St. Antoine, Bourbon, Law et Dorgenois, mesures variées.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 179—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$6.60
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3eme District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1 et 2 dans l'Ilet No. 1374, borné par les rues St. Antoine, Bourbon, Law et Dorgenois, mesures variées.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 180—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 1330, borné par les rues Bourbon, Touro, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourbon sur 128 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 181—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$8.80
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 6 et 7 dans l'Ilet No. 1330, borné par les rues Bourbon, Touro, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 64 pieds de face à la rue Bourbon sur 128 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 182—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. 1330, borné par les rues Bourbon, Touro, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourbon sur 128 pieds de profondeur, et forme l'angle des rues Bourbon et Rocheblave.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 183—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$13.20
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. .. dans l'Ilet No. 1502, borné par les rues Law, St. Antoine, Annette et Hope, mesurant 180 pieds de face à la rue Law sur 120 pieds de profondeur, et forment l'angle des rues Law et St. Antoine.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 184—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$4.40
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. .. dans l'Ilet No. 1502, borné par les rues Law, St. Antoine, Annette et Hope, mesurant 64 pieds de face à la rue Law sur 120 pieds de profondeur, et forment l'angle des rues Law et Annette.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 185—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$17.60
Huit certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme 8 terrains dans l'Ilet No. 1502, borné par les rues Law, St. Antoine, Annette et Hope, mesurant 240 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 186—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues New Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 120 pieds de face à la rue Nlle Orléans sur 100 pieds de profondeur, et forme l'angle des rues Nlle Orléans et Law.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 187—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nlle Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 64 pieds de face à la rue Nlle Orléans sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 188—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nlle Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 60 pieds de face à la rue Nlle Orléans sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 189—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 5 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nlle Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Nlle Orléans sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 190—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nlle. Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 64 pieds de face à la rue Law sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 191—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nlle Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 128 pieds de face à la rue Law sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 192—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nlle Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 64 pieds de face à la rue Law sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 193—Pour taxesde ville de l'année 1911 montant à....................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nlle Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 128 pieds de face à la rue Law sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 194—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nlle Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 62 pieds de face à la rue Law sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 195—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nlle Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 64 pieds de face à la rue Allen sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 196—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nlle Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 128 pieds de face à la rue Allen sur 100 pieds de profondeur

HERTIERS LOUS CASTERA—
No. 843—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$4.40
Cinq certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 2ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 11 à 15 dans l'Ilet No. 915-916, borné par les rues Scott, Brooks, Esplanade et Bayou St. Jean, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue — sur 154 pieds de profondeur.

HERITIERS LOUIS CASTERA—
No. 813—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$3.52
Quatre certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 2ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme 5 terrains Nos. 9 à 12 dans l'Ilet No. 915-916, borné par les rues Scott, Brooks, Esplanade et Bayou St. Jean, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Scott sur 154 pieds de profondeur.

CARROLLTON LAND ET IMP. CO., LTD.
No. 236—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6eme District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. face 13 dans l'Ilet No. 473, borné par les rues Rempart, Constantinople, Dryades et Marengo, mesurant 90 pieds de face à la rue Rempart sur 90 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Constantinople et Sud Rempart.

CARROLLTON LAND ET IMP. CO., LTD.
No. 237—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$26.40
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6eme District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains No. R 13-14 dans l'Ilet No. 473, borné par les rues Rempart, Constantinople, Dryades et Marengo, mesurant fond 13 pieds de face à la rue Rempart sur 30 pieds de profondeur. Terrain 14 mesure 30 pieds de face à la rue Constantinople sur 120 pieds de profondeur

CARROLLTON LAND ET IMP. CO., LTD.
No. 239—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 22 dans l'Ilet No. 657, borné par les rues Pear, Eden, Gen. Ogden et Heathon, mesurant 30 pieds de face à la rue Gen. Ogden sur 120 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Gen. Ogden et Pear.

CARROLLTON LAND ET IMP. CO., LTD.
No. 235—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 5 dans l'Ilet No. 187, borné par les rues Hillary, Lowerline, Jeannette et Poplar, mesurant 30 pieds de face à la rue Hillary sur 120 pieds de profondeur.

J. D. CONNELL—
No. 503—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$330.00
Cinq certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 9, 10, 12, 13 dans l'Ilet No. 47, borné par les rues Peters, Erato, Tchoupitoulas et Galennie. Terrain 9 mesure 37 pieds 4 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 138 pieds 6 pouces de profondeur; terrains 10-12 mesurent 85 pieds de face à la rue Peters sur 138 pieds de profondeur; terrain 13 mesure 37 pieds de face à la rue Erato sur 120 pieds de profondeur.

J. D. CONNELL IRON WORKS CO.—
No. 502—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$110.00
Cinq certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 37-41 dans l'Ilet No. 46, borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Thalie et Erato. Terrains 37-40 mesurent chacun 45 pieds de face à la rue Erato sur 159 pieds de profondeur. Terrain 41 mesure 20 pieds de face sur 8 pouces sur 160 pieds de profondeur.

C. U. DAVIDSON—
No. 2095—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$35.20
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 22-24 dans l'Ilet No. 199, borné par les rues Valence, Constance, Magasin et Bordeaux, mesurant chacun 37 pieds 8 pouces de face à la rue Valence sur 90 pieds de profondeur.

ATHALIE DRUILHARD—
No. 1469—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$30.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. 3035, borné par les rues Marigny, Mandeville, Gentilly et Pelopidas.

MME J. FELICIE ET J. BREWER—
No. 1813—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$2.88
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. folio 270, borné par le chemin public, Leesburg, mesurant 40 pieds de face au chemin public sur 160 pieds de profondeur.

NICHOLAS FRIDUIG—
No. 825—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. 3035, borné par les rues Marigny, Mandeville, Gentilly, Pelopidas et Mandolin.

PIERRE HOUBIE—
No. 571—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. 293, borné par les rues Miro, Ursulines, Tonti et St. Philip, mesurant 32 pieds de face à la rue Miro sur 87 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur.

R. J. GOEBEL—
No. 663—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$99.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 2ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 14-13 dans l'Ilet No. 558, borné par les rues Iberville, Salomon, David et Canal, mesurant chacun 26 pieds de face à la rue Iberville sur 100 pieds de profondeur. Terrain pt. 14 forme le coin des rues Iberville et Solomon.

MME WM. C. McKERNAN—
No. 1028—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$61.60
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 13-14 dans l'Ilet No. 439, borné par les rues Valence, Paranne, Cadiz et Carondelet, mesurant 60 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur, et forment le coin des rues Valence et Baronne.

ELIAS PAILET—
No. 17—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$125.40
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1-16-18 dans l'Ilet No. 477, borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Melpomène et Thalie, mesures variées.

ELIAS PAILET—
No. 18—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$15.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 736, borné par les rues Cortez, D'Hémécourt, Scott et Baudin, mesurant 24 pieds de face à la rue Cortez sur 123 pieds de profondeur.

ELIAS PAILET—
No. 19—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$15.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 736, borné par les rues Cortez, D'Hémécourt, Scott et Baudin, mesurant 24 pieds de face à la rue Cortez sur 123 pieds de profondeur. Terrain 8, 700, 24x123.

ELIAS PAILET—
No. 24—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$88.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. 215, borné par les rues Carondelet, St. Charles Ave., Howard, Calliope et Tivoli Circle, mesurant 42 pieds de face à la rue Carondelet sur 127 pieds 10 pouces de profondeur, et forme le coin des rues Carondelet et Calliope.

QUAKER REALTY CO.—
No. 2031—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $88.00
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 3-7 dans l'Ilet No. 309, borné par les rues Dublin, Sycamore, Dante et Neron, mesurant chacun 27 pieds de face à la rue Dublin sur 117 pieds de profondeur.

JOS. F. RICHARD—
No. 1596—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $26.40
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 2-5 dans l'Ilet No. B-V 114, borné par les rues Calhoun, Clara, Willow et Henry Clay, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Calhoun, sur 104 pieds 7 pouces de profondeur.

JOS. F. RICHARD—
No. 1597—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. B-V 114, borné par les rues Calhoun, Clara, Willow et Henry Clay, mesurant 29 pieds 11 pouces de face à la rue Calhoun, sur 104 pieds 7 pouces de profondeur, et forme le coin des rues Calhoun et Willow.

MLLE C. O. SPEAR—
No. 1066—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $1.65
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. 1075, borné par les rues Louisa, Grant, Clouet et Miro, mesurant 26 pieds de face à la rue Louisa sur 120 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 228—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $5.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. 1056, borné par les rues Bourbon, Touro, Grant et Miro, mesurant 64 pieds de face à la rue Bourbon, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 234—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 1171, borné par les rues Frenchmen, Touro, Tonti et Miro, mesurant 160 pieds de face à la rue Touro sur 100 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 233—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 1174, borné par les rues Français, Touro, Tonti et Miro, mesrurant 32 pieds de face à la rue Français, sur 128 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Français et Miro.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 232—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 1174, borné par les rues Français, Touro, Tonti et Miro, mesurant 63 pieds de face à la rue Français sur 128 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 231—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $1.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 5 dans l'Ilet No. 1174, borné par les rues Français, Touro, Tonti et Miro mesurant 32 pieds de face à la rue Français sur 120 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 229—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $1.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. 1174, borné par les rues Français, Touro, Tonti et Miro, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Français sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 238—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $8.25
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 1204, borné par les rues Tonti, Allen, Rocheblave et Annette, mesurant 100 pieds de face à la rue Rocheblave sur 159 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 236—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $2.75
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 1204, borné par les rues Tonti, Allen, Rocheblave et Annette, mesurant 32 pieds de face à la rue Tonti, sur 159 pieds 11 pouces de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 225—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $11.00
Onze certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme onze terrains dans l'Ilet No. 1236, borné par les rues Mazant, France, Tonti et Virtue, mesurant 341 pieds de face à la rue France, sur 80 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 226—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $8.80
Onze certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme onze terrains dans l'Ilet No. 1300, borné par les rues Mazant, France, Dorgenois et Virtue, mesurant 341 pieds de face à la rue France, sur 80 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 262—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 23 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Allen, sur 100 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 263—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 24 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Allen, sur 100 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 264—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situe dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 25 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds 7 pouces de face à la rue Dorgenois, sur 160 pieds 1 pouce de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 265—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 26 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Dorgenois, sur 160 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 266—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $19.80
Six certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 3 à 8 dans l'Ilet No. 1375, borné par les rues Bourbon, Touro, Law et Dorgenois, mesures variées.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 261—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 22 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Allen, sur 100 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 260—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 21 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Allen, sur 100 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 259—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigne comme terrain No. 20 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen; mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue Law, sur 100 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Law et Allen.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 258—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 19 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette, Allen, mesurant 30 pieds de face à la rue Law, sur 160 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 257—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 30 pieds de face à la rue Law, sur 160 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 256—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 17 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 30 pieds de face à la rue Law, sur 160 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 255—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné commet terrain No. 16 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Law, sur 160 pieds 2 pouces de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 254—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et amélirotions qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Law, sur 127 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Law et Annette.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 253—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 14 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette, sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 252—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 13 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette, sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 251—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 250—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette, sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 249—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette, sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 248—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 247—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 246—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 245—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 127 pieds 10 pouces de face à la rue Dorgenois, sur 32 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Dorgenois et Annette.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 244—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois, sur 109 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 243—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois, sur 109 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 242—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois, sur 109 pieds de profondeur.

PHILIP G. VEITH—
No. 1282—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. folio 243, borné par les rues Broad, Gentilly, Sere et l'avenue London, mesurant — pieds de face à la rue Broad, sur — pieds de profondeur.

MME JEANNE N. YVAN—
No. 591—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $33.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. D et E dans l'Ilet No. 229, borné par les rues Hôpital, Derbigny, Roman et Bayou Road, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Gov. Nicolls, sur 8 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur.

AVIS AUX CREANCIERS HYPOTHECAIRES DE LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS

Bureau du Trésorier. De la Ville de la Nouvelle Orléans.

Conformément à la section 63 de l'acte No. 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la ville de la Nouvelle Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été payées les taxes de l'année 1911 et années précédentes que j'en commencerai la vente, à la porte de la Maison de Cour LUNDI, 7 juillet 1913, et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à telles ventes. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs droits.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.

Au dit jour je vendrai telles portions de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où le dit débiteur ne désignerait pas une somme suffisante de propriétés, je vendrai tout de suite et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée de tout débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. Les ventes se feront sans estimation au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre 20 pour cent et les dépens et pénalités ajoutées.

A. G RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.
juin4,11,18,25—juillet2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Septième District, portant le No. 1820 rue Monroe (dans le carré d'ilet des rues Hickory, Eagle et Cohn)

John D. Nix, Jr., vs. Clara Dupart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,592 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville dans l'ilet No. 238 borné par les rues Monroe, Hickory, Eagle et Cohn; le dit terrain est désigné par le numéro 32 et mesure 30 pieds de face à la rue Monroe, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, portant le numéro municipal 1820 rue Monroe.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
W. W. WRIGHT,
Avocat pour le demandeur.
mai30juin6,13,20,27juillet3

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Richard Clay et Philomène Clay, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,534 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Vve Elizabeth Leon, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. B. ROSSER, JR., Avocat.
19juin—19,23,28

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant les Nos. 2505 et 2507 rue Palmyre, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

Mme P. J. O'Reilly vs. John Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,607 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Rocheblave, Gasquet, maintenant Cleveland, et Dorgenois, désigné comme ilet No. 579, et le dit terrain est désigné par le numéro vingt-neuf sur un plan numéro quarante six, déposé dans le bureau de W. H. Peters, ancien notaire dans cette ville, lequel dit terrain mesure vingt sept pieds six pouces de face à la rue Palmyre sur une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes égales; avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DUFOUR & DUFOUR,
Avocats pour le demandeur.

Mem: La propriété ci-dessus est maintenant annoncée en vente pour le 26 juin 1913 en writ du procès de Gaspar Pietri vs. John Wells, No. 103,631, C. C. D., et par ordre de la Cour, la dite propriété devra être offerte en vente conformément à un writ dans le procès ci-dessus No. 103,607, ainsi que d'après le writ dans le dit procès No. 103,631, c'est-à-dire conformément aux deux writs en faisant tout à la fois et en même temps une offre d'après les deux writs.

mai23,30juin6,13,20,25,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le No. municipal 925 rue Quatrième, entre les rues Laurel et Constance.

United States Safe Deposit and Savings Bank vs. William J. Barrett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 96,334—En vertu d'un writ de saisie et vente daté le 27 mai 1913 qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 3 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés, s'étendant et étant dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Troisième, Laurel, Quatrième et Constance (autrefois Live Oak) autrefois le Faubourg Livaudais, désignés par les Nos. 17 et 18 de l'ilet 51 et aussi désigné sur un plan dressé par Henry Hoelhausen, ancien voyer, daté du 27 novembre 1846, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire de la paroisse de Jefferson, les dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-six pieds six pouces de face à la rue Quatrième sur profondeur entre lignes parallèles de cent trente-quatre pieds, mesure américaine.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DENEGRE & BLAIR, H. H. CHAFFE,
Avocats pour le demandeur.
mai31juin1,6,13,20,27juillet3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Sixième District, formant les coins de l'avenue Peters et de la rue Saratoga, portant le numéro municipal 1900 avenue Peters.

Amelia Fischer vs. Louis R. Hoover.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,717 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Peters et les rues Octavia, Saratoga (anciennement St. Patrick) et S. Franklin (anciennement St. David) étant l'ilet No. 532 (anciennement No. 62) sur un plan de Rickerville, fait par Buisson et Thompson, voyers, daté le 23 mars 1849; les dits terrains sont désignés par les numéros onze et douze, d'après un croquis et certificat du voyer par D. M. Brosman, D. C. S., daté le 21 septembre 1899, une copie duquelle est annexé un acte d'achat devant G. C. Walshe, notaire public, de la propriété ci-décrite daté le 26 juin 1900, d'après lequel croquis, chaque terrain mesure vingt cinq (25) pieds six (6) pouces et cinq (5) lignes de face sur l'avenue Peters par une profondeur entre lignes parallèles de cent trente cinq pieds, les dits terrains s'attenant l'un à l'autre et le terrain No. 12 formant le coin de l'avenue Peters et la rue Saratoga.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ARTHUR B. LEOPOLD,
at pour le demandeur.
juin13,14,20,27juillet3,11,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Deuxième District, portant le No. municipal 1926 avenue Ursuline, entre les rues N. Roman et N. Prieur.

Mme Mary Helen Scallen, épouse de Henry C. Gautreaux, dûment autorisé, vs. Nicholas Richarme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,512 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'ilet No. 235, borné par l'avenue Ursuline et les rues N. Roman, St. Philippe et N. Prieur, d'après un croquis et les certificats de voyer, signés par Frank H. Maddill, voyer, daté le 4 janvier 1903, annexé à un acte de vente, devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 1er février 1904; d'après le dit plan, le dit terrain est situé à une distance de quatre-vingt dix pieds de la rue Prieur, et mesure vingt cinq pieds, trois pouces de face à l'avenue Ursuline, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JAMES A. GAUTREAUX,
Avocat pour demandeur.
mai24,25,30juin6,13,20,26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Mlle Laura McNeil vs. Charles A. Brooks.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 58,313 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Henry Renshaw, Juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt No. 710 rue St. Louis entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville le MERCREDI, le 25 juin 1913, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un piano et tabouret, écharpe, une garniture de cheminée, une garniture de salon, une pendule, un bibliothèque, quatre chaises, C. B., une toilette, trois tableaux, une table de centre, un buffet, un lavabo, une garniture de cheminée, une garniture de salon, une table de centre, une armoire, une berceuse, une toilette, un lavabo, un casier de musique, une armoire à glace, un coffre-fort, un réfrigérateur, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enrégistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
juin15,19,25

ANNONCE JUDICIAIRE

Magnolia Realty Co. vs. Strate & Cornwell, Zachary Strate et Benj. Cornwell, jointly et en solido.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 58,672 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Juge Wynne Rogers, de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux, No. 3901 rue Toulouse, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, 30 juin 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une caisse à huitres, un comptoir à huitres, étagères, une table et un comptoir (lunch counter), quatre tables carrées, deux tables ronde, sept chaises dossier rotin, sept chaises dossier large, un garde-manger, deux tables de cuisine, un réfrigérateur, un fourneau à gaz, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
MERRICK, LEWIS, GENSLER & SCHWARTZ,
Avocats pour le demandeur.
juin21,25,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Firmin Chaussier vs. George Williams.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 57,951 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Val. J. Stentz, Juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques sur les lieux, au coin des rues Dorgenois et N. Aubrey, dans le Troisième District de cette pille, LUNDI, 30 juin 1913, à 10 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Une licence d'état No. 2883, une licence de ville No. 5771, deux balances et contenu d'une pharmacie.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enrégistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
ROBERT LEGIER,
Avocat pour le demandeur.
juin21,25,30

Veuve Louise Wiegand vs. William County.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orleans — No. 3,751 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Thos. F. Maher, Juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon magasin, 217-219 rue Morgan, dans le Cinquième District de cette ville, LUNDI, le 30 juin 1913 à dix heures trente du matin, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une armoire à glace, 1 toilette avec dessus de marbre, une table de centre dessus en marbre, une table de toilette dessus de marbre, 1 porte serviettes, 1 toilette, 1 fourneau à pétrole, 1 glace, 1 garde-manger, 1 machine à coudre singer,, et 3 peintures murales,, comme par inventaire enregistré en mon bureau, saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant.

GEORGE W. KOBOLT,
Constable, Deuxième Cour de Cité.
N. E. HUMPHREY,
Avocat pour le demandeur.
20juin20,22,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chas. F. Rentz vs. C. McKeon.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 58,061 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Juge Val J. Stentz, de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt Nos. 727 à 729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 1er juillet 1913, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un régistre mécanique pour la caisse (National) No. 769940—337, un miroir, un comptoir, une table pour le jeu de pool, un lot de balles, un lot de queues de billard, un lot de bouteilles, etc., et un réfrigérateur.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
SULLIVAN, LANDRY & HEATH,
Avocats pour le demandeur.
juin22,26juillet1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Deuxième District, formant le coin des rues St. Anne et Bourbon (dans le carré d'ilet des rues Dumaine et Royale).

Gerlando Alfano vs. Joseph Franck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,999 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Anne, Dumaine, Royale et Bourbon, formant le coin des rues Bourbon et St. Anne, mesurant d'après un plan de A. de Armas, voyer, daté le 20 octobre 1878, trente sept pieds, six pouces et cinq lignes de face à la rue St. Anne, sur une profondeur et face à la rue Bourbon de soixante quatre pieds, quatre pouces et quatre lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
THEODORE COTONIO,
Avocat pour le demandeur.
mai[illegible]juin6,13,20,25,26